

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 5

Nachruf: Nécrologie : le colonel Repond
Autor: Diesbach, de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

† LE COLONEL REPOND :

Le soldat.

« Les sentinelles suisses qui montent la garde au Vatican devant la porte de bronze, dit le dictionnaire historique publié à Neuchâtel, sont la dernière et fidèle évocation d'un passé glorieux. »

La Suisse officielle a décidé pourtant d'ignorer aujourd'hui la Garde suisse pontificale, mais elle n'a pas réussi, par là, à diminuer son prestige. Il demeure tout entier. Vestige sacré d'une des plus belles traditions de notre histoire, le service étranger, qui a grandi le nom suisse dans le monde entier; on n'ose cependant pas y toucher directement, et les plus sectaires reculent devant ce sacrilège. La Garde suisse pontificale, qu'on le veuille ou non, incarne ce renom sans égal d'honneur et de fidélité, que nos soldats se sont acquis au service étranger, au point que notre défense nationale profite aujourd'hui encore de cette réputation, ce qu'on oublie trop souvent chez nous.

Aussi est-ce dans l'idée de servir encore son pays que le colonel Jules-Maxime Repond, succédant au colonel Meyer-de Schauensee, accepta en 1910 le commandement de la Garde suisse. Sa nomination fut une première entorse aux traditions, qui voulaient que cet honneur échût aux représentants de familles patriciennes ou nobles. Mais le pape n'hésita pas à le lui confier sur sa réputation de soldat et de chrétien, noblesse morale qui vaut tous les blasons.

Il avait commandé successivement en Suisse le bataillon 17, le régiment d'inf. 5 et la brigade d'inf. 3. Lieutenant en 1876 premier-lieutenant en 1878, capitaine deux ans plus tard, major, en 1882 déjà, lieutenant-colonel en 1893, colonel en 1902, il démissionnait en 1908, et avait quitté le service depuis deux ans, quand il fut nommé à Rome.

Au temps lointain où il devint lieutenant, la réorganisation militaire de 1875 venait d'entrer en vigueur. Quel chemin parcouru depuis lors !

De rares officiers napolitains étayaient ici ou là des cadres qui ne savaient à peu près rien, et une troupe qui, à défaut de sens militaire ou de discipline, apportait sa seule bonne volonté. Mais ces anciens officiers permanents ne croyaient pas à la milice,

et, n'y croyant pas, répugnaient à lui imposer des exigences qu'ils jugeaient inutiles.

Et il faut se reporter à ce temps, où l'armée ne savait même pas obéir, pour comprendre tout le mérite des premiers officiers qui ont essayé d'y faire de l'ordre. Repond en était. Malgré les cir-



constances, il a su s'imposer partout à des hommes qui n'avaient encore de militaire que l'uniforme.

Il fut, à l'époque, un des rares officiers qui eurent toujours le souci de leur devoir et assez de courage pour le faire. Une grande conscience ; une énergie, que rien ne rebutait ; un sens inné de l'autorité, telles étaient ses qualités dominantes.

C'était l'époque où l'on voyait encore dans les cours de répétition, des commandants de bataillon au garde-à-vous devant de jeunes instructeurs, premiers-lieutenants ou capitaines, qui s'offraient la jouissance inepte de les morigéner publiquement. Avec le major Repond une plaisanterie d'aussi mauvais goût eût abouti à une catastrophe, et aucun des instructeurs adjoints à son bataillon ne l'eût risquée.

Repond commandait sa troupe à l'époque où très peu d'officiers

osaient encore le faire. Cela suffit à le classer dans la catégorie des chefs.

Qu'aurait été le colonel Repond s'il avait eu la formation que reçoivent aujourd'hui les commandants de troupes, et surtout s'il avait passé par l'état-major général ? Il est difficile de le dire. Mais à l'époque où il servit, il fut forcément un autodidacte au point de vue militaire. Grand chercheur, il aimait à se faire une opinion personnelle sur toutes choses, et une fois son opinion faite, il ne pliait pas facilement sa manière de voir à celle de ses chefs. D'où quelques frottements qui lui ont fait la réputation, partagée avec bien d'autres, d'avoir le supérieur difficile.

Quoi qu'il en soit, nommé à la Garde suisse pontificale, il aurait pu, le mieux du monde, s'en faire un oreiller de paresse. Mais il n'admit pas un seul instant que les hommes qui la composaient pussent n'avoir qu'une signification représentative. Il voulut en faire une troupe d'élite, ce qu'ils n'étaient plus depuis longtemps, car il envisageait l'éventualité — pas du tout si invraisemblable alors — où la Garde suisse pontificale pourrait être appelée à se sacrifier. Or le grand patriote qu'était le colonel Repond ne songeait qu'à l'honneur du nom suisse, et il voulait être certain que si cette épreuve lui était jamais imposée, la garde la subirait avec la même bravoure et la même fidélité que les Suisses, dans l'histoire, l'ont toujours fait. Cela n'alla pas sans quelques grincements qu'il eût pu s'épargner s'il avait été lui-même moins consciencieux, moins patriote et moins soldat.

Homme de goût et de tradition, c'est à lui que la Garde suisse pontificale doit le retour au magnifique costume dessiné par Michel-Ange et au morion teint en noir, sa martiale coiffure historique, abandonnée on ne sait pourquoi pendant si longtemps.

Ce fut pour lui un grand chagrin, il me l'a confié un jour, d'avoir été rayé comme un criminel de l'Etat des officiers suisses à cause de sa nomination au Vatican. Mais il fallait autre chose pour aigrir contre son pays et notre armée une âme aussi noble !

Après une longue vie passée tout entière à servir sa patrie et à l'aimer, aussi bien à Rome que lorsqu'il vivait dans sa terre natale, le colonel Repond dort maintenant dans le petit cimetière de la Garde suisse pontificale.

Colonel-divisionnaire DE DIESBACH.
